



Mairie de Rivedoux-Plage

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### Séance ordinaire du 29 mars 2013

L'an deux mille treize le 29 mars à 20 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

---

Etaient présents : MM. Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, Marc CHAIGNE, Mmes Marie-Noëlle BINET, Simone « Julie » FOULQUIER, MM. Jean-Pierre OLLIVIER, Frédy MELLE, Jacques COUHÉ, Bruno GIOVANNINI, Alain LACHAUMETTE, Pierre NIVOIS, Mme Liliane PIGNOL, M. Nicolas PIGNOL, Mme Colette PIVETEAU.

Absents excusés: M. Gilbert CADUC a donné pouvoir à M. Serge KINDEL  
M. Damien BLANC a donné pouvoir à M. Jean-Pierre OLLIVIER

Absents excusés: Mme Monique ROYER, excusée

Secrétaire de séance : Mme Colette PIVETEAU a été élue secrétaire de séance.

---

Date de la convocation	:	25 mars 2013
Nombre de membres en exercice	:	18
Nombre de membres présents	:	15
Pouvoirs	:	2
Nombre de suffrages exprimés	:	17

---

Le Conseil Municipal :

#### 1) Compte rendu du Conseil Municipal

Adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 13 mars 2012

#### 2) Rapport d'activité 2012 de l'Office de Tourisme de Rivedoux-Plage

Par 16 voix pour (M. Pierre NIVOIS n'a pas pris part au vote),

- Adopte le présent rapport,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme de Rivedoux-Plage.

#### 3) Aménagement de la RD 735 – Séquence 5 : validation du volet paysager

- Prend acte des plans et du projet présentés

#### 4) Construction de cinq locaux commerciaux, du marché couvert, des locaux techniques du marché couvert et des sanitaires

- Avenant n°1 au lot n°1 "Gros Œuvre" – entreprise ERBTP

**- Avenant n°1 du lot n°3 "Charpente bois et support de couverture" – entreprise GENTET menuiserie**

**A l'unanimité,**

- **Approuve** le contenu de l'Avenant n° 1 au Lot n° 1 « Gros-œuvre », marché attribué à l'entreprise E.R.B.T.P – 53, rue de Béthencourt – 17000 LA ROCHELLE ainsi qu'au Lot n° 3 « Charpente bois » attribué à Menuiserie GENTET 43, rue Frédéric Sauvage – ZI – 17185 PERIGNY ;

- **Autorise** le Maire à signer cet avenant pour un montant **total de : 11 677,11 € HT** soit 13 965,82 € T.T.C ;

- **Arrête** le coût global du marché de construction des cinq locaux commerciaux, du marché couvert, des locaux techniques du marché couvert et des sanitaires à : 937 126,34 € HT soit 1 120 803,10 € T.T.C ;

- **Dit** que les crédits afférents à cette réalisation seront inscrits au compte 2313 – opération n° 165 du budget communal 2013.

**- Local commercial n°2 "O&Co": demande de subvention départementale**

**A l'unanimité :**

- **approuve** le projet d'installation de l'enseigne O&CO dans le local commercial n°2 place de la République,

- **adopte** le plan de financement afférent à l'opération,

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds de Revitalisation des Petites Communes pour un montant de 18 665,43€ représentant 30% de la dépense globale qui s'élève à 62 218,16 € HT ;

- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dépôt de ce dossier.

**5) Réforme des rythmes scolaires**

**A l'unanimité, décide**

- de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales ;

- de charger M. le Maire d'en informer le directeur académique des services de l'éducation nationale

**6) Subventions communales 2013**

**A l'unanimité :**

- **Approuve** les montants des subventions communales proposés par la commission « Vie associative et sportive » et « Animations communales » au titre de l'Exercice 2013 ;

- **Dit** que les crédits nécessaires au paiement des dites subventions seront inscrits au Budget Primitif 2013 – articles 657362 et 6574

**7) Feux d'artifices été 2013**

**Décide à l'unanimité** de retenir l'offre de PYROMA pour un montant de 6 900€TTC pour la prestation du 13 juillet 2013 et de 6 350€TTC pour la prestation du 3 août 2013

**8) Aliénation des immeubles communaux sis rue du Comte d'Hastrel – estimation des Domaines**

**Prend acte** de la nouvelle estimation des Domaines qui s'établit à **1 039 000€**.

**9) Accueil de loisirs "En Ré Mineur": participation financière de la commune pour formation BAFD**

**A l'unanimité:**

- **Décide** de prendre en charge la totalité des frais de formation au BAFD (formation de base et perfectionnement) de Mlle Julie DUHEZ, déduction faite des aides auxquelles l'agent peut prétendre ;

- **Dit** que les crédits nécessaires, soit un montant maximum de 655 Euros, seront inscrits au Budget communal 2013.

**10) Baptême de la Rose "Rivedoux-Plage"**

**Prend acte** des informations et modalités de cette manifestation qui se déroulera le 27 avril 2013 à 11 heures

**11) Réglementation du stationnement**

**Prend acte** du contenu de l'arrêté municipal limitant à 48 heures consécutives le temps de stationnement d'un véhicule sur un même emplacement du domaine public

**12) D.I.A. en D.P.U**

**A l'unanimité** décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les DIA soumises à son appréciation

**13) Questions diverses**